



INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU de la séance du Conseil Municipal du 8 Mars 2017

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 Décembre 2016 :

Monsieur le Maire demande si le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui a été remis à l'ensemble des membres avec la convocation n'appelle aucune observation et en demande l'approbation.

Le procès-verbal du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité : 13 Pour.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres présents pour le premier Conseil Municipal de l'année ainsi que Madame Agnès THEVENET qui va assurer la lecture des comptes administratifs de l'année écoulée. Il précise également que ces comptes administratifs sont le reflet de l'année 2016 et qu'ils ont été approuvés par Monsieur le Percepteur.

 [Lire toute l'information](#)